

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02283

Numéro SIREN : 821 436 094

Nom ou dénomination : WATERTRACKS

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2022 sous le numéro de dépôt 1912

Certifié conforme à l'original -

Société SAS WATERTRACKS  
34470 PEROLS

**WATERTRACKS S.A.S.**  
95, rue Joseph Alois Schumpeter  
34470 PEROLS  
06 91 06 36 - contact@watertracks.fr  
Montpellier 34136 094 12  
Net: 71.2 B Net

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2021		Exercice N-1 30/06/2020		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 248 729	1 368 479	880 250	693 619	186 631	26.91
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	712 765	360 780	351 985	432 392	80 407	18.60
	Autres immobilisations corporelles	6 944	4 556	2 388	3 276	888	27.11
	Immobilisations en cours	220 863		220 863	263 890	43 027	16.30
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	17 468		17 468	16 257	1 211	7.45	
<b>Total II</b>	<b>3 206 768</b>	<b>1 733 815</b>	<b>1 472 953</b>	<b>1 409 434</b>	<b>63 520</b>	<b>4.51</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements				7 612	7 612	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	81		81	67 710	67 629	99.88
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	411 281		411 281	179 880	231 401	128.64
	Autres créances	353 512		353 512	229 028	124 484	54.35
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	16 616		16 616	265 834	249 219	93.75	
Charges constatées d'avance (3)	1 641		1 641	6 082	4 441	73.02	
<b>Total III</b>	<b>783 130</b>		<b>783 130</b>	<b>756 146</b>	<b>26 984</b>	<b>3.57</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 989 898</b>	<b>1 733 815</b>	<b>2 256 083</b>	<b>2 165 580</b>	<b>90 504</b>	<b>4.18</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2021 12	30/06/2020 12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 52 683 )	52 683	52 683		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	495 111	495 111		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	4 550	4 550		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	113 513	49 290	162 803	330.30
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	445 249	162 803	608 052	373.49
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	220 609	665 857	445 249	66.87	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
<b>Total III</b>					
<b>DETTES (I)</b>					
	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	791 952	710 517	81 435	11.46
	Concours bancaires courants	186 555		186 555	
	Emprunts et dettes financières diverses	25 715	14 315	11 399	79.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 484	144 589	261 895	181.13
	Dettes fiscales et sociales	124 196	67 139	57 058	84.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		62 798	62 798	100.00
	Autres dettes	500 573	500 364	209	0.04
<b>Comptes de Régularisation</b>					
	Produits constatés d'avance (1)				
<b>Total IV</b>		2 035 475	1 499 722	535 752	35.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 256 083	2 165 580	90 504	4.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

863 417

1 499 722

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	3 831		3 831		3 831	
Production vendue de services	1 003 550		1 003 550	875 000	128 550	14.69
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	999 719		999 719	875 000	124 719	14.25
Production stockée						
Production immobilisée			779 185	704 312	74 873	10.63
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 341	8 862	1 521	17.16
Autres produits			71		71	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 786 316	1 588 174	198 142	12.48
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 405	2 386	7 018	294.10
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			7 612	673	8 285	NS
Autres achats et charges externes *			1 437 139	1 115 769	321 370	28.80
Impôts, taxes et versements assimilés			5 327	1 929	3 398	176.16
Salaires et traitements			252 217	202 069	50 148	24.82
Charges sociales			41 252	29 018	12 234	42.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			718 028	536 157	181 871	33.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			965	1 066	2 031	190.60
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 470 014	1 887 720	582 294	30.85
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			683 698	299 546	384 152	128.24
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2021	12	30/06/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 418	17 956	539	3.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	17 418	17 956	539	3.00
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	17 418	17 956	539	3.00
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	701 116	317 503	383 613	120.82
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 291		3 291	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		301 526	301 526	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	3 291	301 526	298 235	98.91
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 018		2 018	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	2 018		2 018	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	1 273	301 526	300 253	99.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	254 594	178 780	75 814	42.41
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 789 608	1 889 700	100 092	5.30
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	2 234 856	1 726 897	507 960	29.41
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	445 249	162 803	608 052	373.49

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

8 011                      11 513

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan dont le total est de 2 256 083.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice dont le chiffre d'affaires est de 999 719.01 Euros et dégageant un déficit de 445 248.86- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Frais de développement

Les frais de développement se rapportant à des projets nettement individualisés, ayant des sérieuses chances de rentabilité commerciale sont enregistrés à l'actif du bilan en immobilisation incorporelles évalués sur la base des dépenses qui correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise, dans ce domaine pour son propre compte.

Les frais de développement activés sont amortis, dès lors que le produit en découlant est commercialisable, sur la durée attendue des retombées économiques des projets auxquels ils se rattachent.

L'entreprise a finalisé la fabrication d'un premier prototype taille réelle "Nessie C" en septembre 2019. Par la suite, la décision a été prise conjointement avec EDF de continuer à développer le robot de dragage sous-marin dans le but d'en produire un de niveau présérie qui sera utilisé dans le cadre d'un démonstrateur industriel sur le lac du Sautet.

Au cours de cet exercice, l'entreprise a finalisé le développement des phases D et E de son programme Nessie. Grâce à cela, le robot Nessie a pu réaliser son premier chantier sur le fleuve de la Rance entre Mars et Mai 2021.

L'entreprise a également démarré le développement d'un nouveau projet nommé "LISIE" qui a pour but d'apporter une solution complémentaire à Nessie et répondre à des besoins complémentaires exprimés par ses clients. Un premier test en condition réel s'est déroulé dans le courant de l'été 2021. Il a permis de valider le premier cycle de développement du produit et a permis aux équipes de valider les pistes futures de développement.

**Conséquences de l'événement Covid-19 :**

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

L'impact du Covid s'est confirmé sur le deuxième semestre 2020. Les chantiers/tests initialement prévus pour l'été 2020 se sont déroulés en fin d'année 2020. Le décalage d'activité a entraîné un agrandissement du BFR durant cette période qui a été résolu par l'obtention du prêt garanti par l'Etat.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

##### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### Dérogations

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

##### Informations générales complémentaires

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 426 517		822 212
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	712 765		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 792		1 152
Immobilisations corporelles en cours			220 863
TOTAL	718 558		222 014
Prêts, autres immobilisations financières	16 257		1 211
TOTAL	16 257		1 211
TOTAL GENERAL	2 161 331		1 045 437

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 248 729	2 248 729
TOTAL			2 248 729	2 248 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			712 765	712 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 944	6 944
Immobilisations corporelles en cours			220 863	220 863
TOTAL			940 572	940 572
Prêts, autres immobilisations financières			17 468	17 468
TOTAL			17 468	17 468
TOTAL GENERAL			3 206 768	3 206 768

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	732 897	635 581		1 368 479
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	280 373	80 407		360 780
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 517	2 040		4 556
TOTAL	282 890	82 446		365 336
TOTAL GENERAL	1 015 787	718 028		1 733 815

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	635 581				
TOTAL	635 581				
Instal.techniques matériel outillage indus.	80 407				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 040				
TOTAL	82 446				
TOTAL GENERAL	718 028				

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### Etat des provisions

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 468	17 468	
Autres créances clients	411 281	411 281	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 187	6 187	
Impôts sur les bénéfices	254 594	254 594	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 064	90 064	
Débiteurs divers	2 667	2 667	
Charges constatées d'avance	1 641	1 641	
<b>TOTAL</b>	<b>783 901</b>	<b>783 901</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	186 555	186 555		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	391 952	119 894	272 058	
Fournisseurs et comptes rattachés	406 484	406 484		
Personnel et comptes rattachés	35 457	35 457		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 478	14 478		
Taxe sur la valeur ajoutée	70 709	70 709		
Autres impôts taxes et assimilés	3 553	3 553		
Groupe et associés	25 715	25 715		
Autres dettes	500 573	573		500 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 635 475</b>	<b>863 417</b>	<b>272 058</b>	<b>500 000</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	118 565			

La dette a plus de 5 ans de 500 000 € correspond à un crédit vendeur de 500 000 € pour l'acquisition d'une pelle hydraulique.

Deux PGE d'un montant de 100 000 € chacun ont été contractés sur l'exercice pour financer les dépenses de développement.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	45 500			45 500
Actions de préférence	1.0000	7 183			7 183

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Brique technologique - Nessic	Linéaire	2 ans
Matériel industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	47 076
Total	47 076

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 820
Dettes fiscales et sociales	27 422
Autres dettes	573
Total	48 815

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 641
Total	1 641

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	2
Total	7

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		100 000
Nantissement fonds de commerce - emprunt SMC	100 000	
Total (1)		100 000

##### Engagements reçus

Copie certifiée  
conforme à  
l'original



Société par actions simplifiée  
Au capital social de 52.683 €

Siège social : 95, Rue Joseph Aloïs Schumpeter, 34470 Pérols.

RCS MONTPELLIER 821 436 094

---

**PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ASSOCIÉS  
DU JEUDI 23 DÉCEMBRE 2021**

---

L'an deux mille vingt et un  
Le jeudi 23 décembre  
à 15 heures

Les associés de la société WATERTRACKS (la « Société »), société par actions simplifiées au capital de 52.683 €, divisé en 52.683 actions d'un euro chacune (1 €), se sont réunies en assemblée générale mixte au siège social de la Société situé 95, Rue Joseph Aloïs Schumpeter, 34470 Pérols.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents au moment de leur entrée en séance tant à titre personnel que comme mandataire.

La société RGO<sup>2</sup> représentée par Monsieur Raphaël GAILLARD, préside l'assemblée en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur PAUL MARTIN et la société SOFILARO représentée par Constance ARNAL acceptent d'être désignées en qualité de scrutateurs.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué qui constate que les associés présents ou représentés représentent 52.262 actions sur 52.683 soit 99,2 % du capital et des droits de vote, et donc remplissent les conditions de quorum légalement et statutairement requises.

La société SYREC représentée par monsieur William PARMAKSIZIAN dont le siège social est situé 59, promenade Georges Pompidou Prado Beach CS 10022 13272 MARSEILLE Cédex 08, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

Le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer et adopter ses résolutions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associée,
- Une copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- La feuille de présence,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 30 Juin 2021,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos au 30 juin 2021,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021,
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'Article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Un exemplaire des derniers statuts de la Société,
- Le rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire,
- Le rapport du commissaire aux avantages particuliers,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur l'émission des BSPCE avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés,
- Le texte du projet des résolutions.

Le Président déclare que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions légales et statutaires applicables et que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions à l'exception des rapports du commissaire aux comptes qui ont été établis le 21 décembre 2021.

Les associés présents ou représentés reconnaissent qu'ils ont pu prendre connaissance des rapports du commissaire aux comptes dans un délai suffisant avant la présente assemblée et renoncent à toute contestation de ce chef.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'**ordre du jour mixte** suivant :

**A titre ordinaire**

- *Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 30 juin 2021,*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021,*
- *Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,*
- *Approbation de ces rapports,*
- *Examen et approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021,*
- *Affectation du résultat,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour les formalités.*

**A titre extraordinaire**

- *Rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire,*
- *Rapport du commissaire aux avantages particuliers,*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription,*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur l'émission des BSPCE avec suppression du droit préférentiel de souscription,*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés,*

\*\*\*

- *Augmentation du capital social en numéraire d'un montant nominal de **9.836,00 €**, par l'émission de 9836 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (1,00 €) assortie d'une prime d'émission d'un montant de 84,42 € par action représentant une prime d'émission globale d'un montant de 830.355,12 € et une augmentation de capital globale d'un montant de 840.191,12 €.*
- *Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires nommément désignés.*
- *Pourvois à conférer au Président pour la réalisation définitive de l'augmentation de capital.*

\*\*\*

- *Augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 5.000 euros réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L 3332-1 et suivants du Code du travail, conditions et modalités de l'émission, pouvoirs à conférer au Président à cet effet.*

\*\*\*

- *Modification des droits privilégiés attachés aux 7183 actions de préférence 2018 (« ADP2018 ») concernant l'attribution préférentielle sur le boni de liquidation et l'attribution prioritaire sur le prix de cession ;*
- *Modification corrélative de l'article 8.2 des statuts de la Société ;*

\*\*\*

*- Délégation de compétence à consentir au Président à l'effet de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1171 € par l'émission en une ou plusieurs fois d'un nombre maximum de 1171 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 1,00 € par action assortie d'une prime d'émission d'un montant de 84,42 € par action représentant une prime d'émission globale d'un montant de 98.855,82 € et une augmentation de capital globale d'un montant maximum de 100.026,82 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de la société Middleman development SAS ;*

*\*\*\**

*- Délégation de compétence à consentir au Président de la Société à l'effet d'émettre et d'attribuer à titre gratuit un nombre maximum de 3513 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE ») au profit des salariés représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 3513 € avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit des salariés de la Société.*

*\*\*\**

*- Pouvoirs pour les formalités.*

Le Président donne ensuite lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport du Président sur l'ordre du jour extraordinaire puis des rapports du commissaire aux avantages particuliers et du commissaire aux comptes.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## **A TITRE ORDINAIRE**

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

#### **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021**

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de majorité requises pour l'adoption des décisions collectives de caractère ordinaire telles que définies à l'article 20.7.1 des statuts de la Société,

CONNAISSANCE PRISE du rapport de gestion du Président, et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2021, et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021,

APPROUVE dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte d'un montant de **(445.249,00 €)**.

APPROUVE également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

CONSTATE en application de l'article 223 quarter du Code général des impôts, qu'il n'y a eu aucune dépense ou charge non fiscalement déductible de l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 du Code général des impôts qui a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021.

APPROUVE en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait.

**Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- Pour : **52.262 voix sur un total de 52.683 voix**
- Contre : **-**

## **DEUXIÈME RÉOLUTION** **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de majorité requises pour l'adoption des décisions collectives de caractère ordinaire telles que définies à l'article 20.7.1 des statuts de la Société,

CONNAISSANCE PRISE du rapport de gestion du Président,

DÉCIDE, sur proposition du Président d'affecter l'intégralité de la perte réalisée au cours de l'exercice soit la somme de **(445.249) €** au compte « *autres réserves* » de la manière suivante :

**ORIGINE :**

- Autres réserves :	113.513 euros
- Résultat déficitaire de l'exercice :	(445.249) euros

**AFFECTATION :**

- Nouveau solde négatif  
du compte « autres réserves » après affectation (331.736) euros

RECONNAIT en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

**Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- Pour : 52.262 voix sur un total de 52.683 voix  
- Contre : -

**TROISIÈME RÉOLUTION**  
**CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée générale des associés, statuant aux conditions de majorité requises pour l'adoption des décisions collectives de caractère ordinaire telles que définies à l'article 20.7.1 des statuts de la Société,

CONNAISSANCE PRISE du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de Commerce,

APPROUVE chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- Pour :           **52.262 voix sur un total de 52.683 voix**
- Contre :                    -

**TREIZIÈME RÉSOLUTION**  
**POUVOIRS POUR LES FORMALITES**

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet de remplir toutes formalités légales de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à la majorité qualifiée des voix des associés présents ou représentés dans les conditions suivantes :

- Pour : 52.262 voix sur un total de 52.683 voix
- Contre : -

\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h09.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de la Société et par les deux scrutateurs.

\*\*\*

\_\_\_\_\_  
**Le Président**  
**La société RGO<sup>2</sup>**

représentée par Raphael GAILLARD

Les scrutateurs

\_\_\_\_\_  
**La société SOFILARO**

représentée par Constance ARNAL

\_\_\_\_\_  
**Monsieur PAUL MARTIN**

32

*Copie certifiée  
conforme à l'original*



**S**ynthèse  
**R**évision  
**E**xpertise  
**C**omptable

59 Promenade Georges Pompidou  
Prado Beach - CS 10022  
13272 MARSEILLE CEDEX 08  
Téléphone : 04 91 77 69 20  
e-mail : [contact@syrec.fr](mailto:contact@syrec.fr)  
s i t e : [www . syrec.fr](http://www.syrec.fr)

---

**WATERTRACKS SAS**  
**95 RUE JOSEPH ALOIS SCHUMPETER**  
**34470 PEROLS**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***  
***SUR LES COMPTES ANNUELS***  
***EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021***



**S**ynthèse  
**R**évision  
**E**xpertise  
**C**omptable

59 Promenade Georges Pompidou  
Prado Beach - CS 10022  
13272 MARSEILLE CEDEX 08  
Téléphone : 04 91 77 69 20  
e-mail : [contact@syrec.fr](mailto:contact@syrec.fr)  
s i t e : [www . syrec.fr](http://www.syrec.fr)

*LRC/WP*  
*N° 17566*

**WATERTRACKS SAS**  
**95 RUE JOSEPH ALOIS**  
**SCHUMPETER**  
**34470 PEROLS**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***  
***SUR LES COMPTES ANNUELS***  
***EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021***

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WATERTRACKS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les frais de développement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Frais de développement » de l'annexe indique la méthode comptable appliquée pour l'évaluation des frais de développement portés à l'actif.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à vérifier les données qui ont servi de base au calcul de la valeur brute activée, à contrôler l'application des règles d'amortissement ou dépréciation et enfin à vérifier les informations fournies dans les notes de l'annexe.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

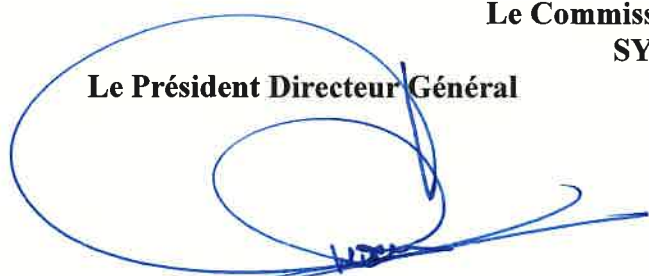
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

***FAIT A MARSEILLE, LE 20 DECEMBRE 2021***

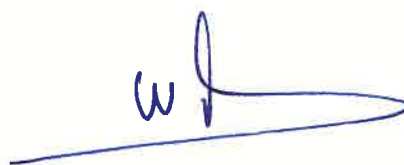
**Le Commissaire aux Comptes  
SYREC SA**

**Le Président Directeur Général**

**L'Associé**



**Luc-René CHAMOULEAU  
Commissaire aux Comptes**



**William PARMAKSIZIAN  
Commissaire aux Comptes**

<b>BILAN AU 30 juin 2021</b>
------------------------------

ACTIF	30/06/2021			30/06/2020
	Valeurs Brutes	Amortissement ou provisions	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
<b>en euros</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement	2 246 744	1 366 704	880 040	693 225
Concessions, brevets et valeurs similaires	210		210	210
Fonds commercial				
Autres	1 775	1 775		184
Immobilisations en cours	220 862		220 862	263 890
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel industriel	712 766	360 780	351 986	432 392
Autres	6 944	4 556	2 388	3 276
Immobilisations en cours				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	17 468		17 468	16 257
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 206 769</b>	<b>1 733 815</b>	<b>1 472 953</b>	<b>1 409 434</b>
<b>Stocks et en cours :</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				7 612
En cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	81		81	67 710
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	411 281		411 281	179 880
Autres	353 512		353 512	229 028
Capital souscrit-appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 616		16 616	265 834
Charges constatées d'avance	1 641		1 641	6 082
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>783 131</b>		<b>783 130</b>	<b>756 146</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 989 900</b>	<b>1 733 815</b>	<b>2 256 083</b>	<b>2 165 580</b>

<b>BILAN AU 30 juin 2021</b>
------------------------------

PASSIF	30/06/2021	30/06/2020
<i>en euros</i>		
<b>Capitaux propres et réserves</b>		
Capital social	52 683	52 683
Primes d'émission, de fusion ou d'apport	495 111	495 111
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 550	4 550
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	113 513	-49 290
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	-445 249	162 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>220 609</b>	<b>665 857</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
<b>TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	791 952	710 517
Concours bancaires courants	186 555	
Emprunts et dettes financières diverses	25 715	14 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 484	144 589
Dettes fiscales et sociales	124 196	67 504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		62 798
Autres dettes	500 573	500 000
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 035 475</b>	<b>1 499 722</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 256 083</b>	<b>2 165 580</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
---------------------------

en euros	Période du 1/07/20 au 30/06/21			2020
	France	Export	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises			0	0
Production vendue :				
- de biens				
- de services	999 719		999 719	875 000
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>999 719</b>	<b>0</b>	<b>999 719</b>	<b>875 000</b>
Production stockée				
Production immobilisée			779 185	704 312
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions, amortissements, et transferts de charges			7 341	8 862
Autres produits			71	
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>1 786 316</b>	<b>1 588 174</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 405	2 386
Variation de stocks			7 612	-673
Autres achats et charges externes			1 437 139	1 115 769
Impôts, taxes et versements assimilés			5 327	1 929
Salaires et traitements			252 217	202 069
Charges sociales			41 252	29 018
Dotations aux amortissements et provisions :				
sur immobilisations : dotations aux amortissements			718 028	536 157
sur immobilisations : dotations aux provisions				
sur actif circulant : dotations aux provisions				
pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			-965	1 066
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>2 470 014</b>	<b>1 887 720</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-683 698</b>	<b>-299 546</b>
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
---------------------------

<i>en euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Produits financiers :</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 418	17 956
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>17 418</b>	<b>17 956</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-17 418</b>	<b>-17 956</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-701 116</b>	<b>-317 503</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>		
Sur opérations de gestion	3 291	301 526
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>3 291</b>	<b>301 526</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	2 018	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>2 018</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 273</b>	<b>301 526</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-254 594	-178 780
TOTAL DES PRODUITS	1 789 608	1 889 700
TOTAL DES CHARGES	2 234 856	1 726 897
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-445 249</b>	<b>162 803</b>

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan dont le total est de 2 256 083.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice dont le chiffre d'affaires est de 999 719.01 Euros et dégageant un déficit de 445 248.86- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Frais de développement**

Les frais de développement se rapportant à des projets nettement individualisés, ayant des sérieuses chances de rentabilité commerciale sont enregistrés à l'actif du bilan en immobilisation incorporelles évalués sur la base des dépenses qui correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise, dans ce domaine pour son propre compte.

Les frais de développement activés sont amortis, dès lors que le produit en découlant est commercialisable, sur la durée attendue des retombées économiques des projets auxquels ils se rattachent.

L'entreprise a finalisé la fabrication d'un premier prototype taille réelle "Nessie C" en septembre 2019. Par la suite, la décision a été prise conjointement avec EDF de continuer à développer le robot de dragage sous-marin dans le but d'en produire un de niveau présérie qui sera utilisé dans le cadre d'un démonstrateur industriel sur le lac du Sautet.

Au cours de cet exercice, l'entreprise a finalisé le développement des phases D et E de son programme Nessie. Grâce à cela, le robot Nessie a pu réaliser son premier chantier sur le fleuve de la Rance entre Mars et Mai 2021.

L'entreprise a également démarré le développement d'un nouveau projet nommé "LISIE" qui a pour but d'apporter une solution complémentaire à Nessie et répondre à des besoins complémentaires exprimés par ses clients. Un premier test en condition réel s'est déroulé dans le courant de l'été 2021. Il a permis de valider le premier cycle de développement du produit et a permis aux équipes de valider les pistes futures de développement.

**Conséquences de l'événement Covid-19 :**

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

L'impact du Covid s'est confirmé sur le deuxième semestre 2020. Les chantiers/tests initialement prévus pour l'été 2020 se sont déroulés en fin d'année 2020. Le décalage d'activité a entraîné un agrandissement du BFR durant cette période qui a été résolu par l'obtention du prêt garanti par l'Etat.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### **Dérogations**

##### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

##### **Informations générales complémentaires**

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 426 517		822 212
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	712 765		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 792		1 152
Immobilisations corporelles en cours			220 863
<b>TOTAL</b>	<b>718 558</b>		<b>222 014</b>
Prêts, autres immobilisations financières	16 257		1 211
<b>TOTAL</b>	<b>16 257</b>		<b>1 211</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 161 331</b>		<b>1 045 437</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 248 729	2 248 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			712 765	712 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 944	6 944
Immobilisations corporelles en cours			220 863	220 863
<b>TOTAL</b>			<b>940 572</b>	<b>940 572</b>
Prêts, autres immobilisations financières			17 468	17 468
<b>TOTAL</b>			<b>17 468</b>	<b>17 468</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 206 768</b>	<b>3 206 768</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	732 897	635 581		1 368 479
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	280 373	80 407		360 780
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 517	2 040		4 556
<b>TOTAL</b>	<b>282 890</b>	<b>82 446</b>		<b>365 336</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 015 787</b>	<b>718 028</b>		<b>1 733 815</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	635 581				
Instal.techniques matériel outillage indus.	80 407				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 040				
<b>TOTAL</b>	<b>82 446</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>718 028</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### Etat des provisions

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 468	17 468	
Autres créances clients	411 281	411 281	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 187	6 187	
Impôts sur les bénéfices	254 594	254 594	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 064	90 064	
Débiteurs divers	2 667	2 667	
Charges constatées d'avance	1 641	1 641	
<b>TOTAL</b>	<b>783 901</b>	<b>783 901</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	186 555	186 555		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	391 952	119 894	272 058	
Fournisseurs et comptes rattachés	406 484	406 484		
Personnel et comptes rattachés	35 457	35 457		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 478	14 478		
Taxe sur la valeur ajoutée	70 709	70 709		
Autres impôts taxes et assimilés	3 553	3 553		
Groupe et associés	25 715	25 715		
Autres dettes	500 573	573		500 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 635 475</b>	<b>863 417</b>	<b>272 058</b>	<b>500 000</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	118 565			

La dette a plus de 5 ans de 500 000 € correspond à un crédit vendeur de 500 000 € pour l'acquisition d'une pelle hydraulique.

Deux PGE d'un montant de 100 000 € chacun ont été contractés sur l'exercice pour financer les dépenses de développement.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	45 500			45 500
Actions de préférence	1.0000	7 183			7 183

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Brique technologique - Nessie	Linéaire	2 ans
Matériel industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	47 076
Total	47 076

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 820
Dettes fiscales et sociales	27 422
Autres dettes	573
Total	48 815

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 641
Total	1 641

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	2
Total	7

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		100 000
Nantissement fonds de commerce - emprunt SMC	100 000	
Total (1)		100 000

##### Engagements reçus